

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – PAYS D'ART ET D'HISTOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES).

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2025 permettra de poursuivre les actions de valorisation et de médiation du patrimoine et de l'architecture mises en œuvre sur l'ensemble de la communauté de communes.

Les dépenses seront réparties de la manière suivante :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des journées européennes du patrimoine et des journées nationales de l'architecture, événement femmes d'hier et d'aujourd'hui, journées européennes des métiers d'art, visites laissez-vous conter etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers.
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires.
- Edition de documents sur les différentes manifestations patrimoniales (JEP, JNA, brochure scolaire), cahier de préconisation signalétique patrimoniale, de médiation sur les sites (focus, guides de visite...) et rendez-vous du Pays d'art et d'histoire.

Le coût de ces actions pour 2025 est estimé à 34 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/12/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la programmation 2025 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

ACTIONS	DEPENSES HT	FINANCEMENT DRAC
Programmation culturelle	11 000	5 500
Formation	2 000	1 000
Création d'outils pédagogiques	3 000	1 500
Edition de documents de communication et signalétique	18 000	9 000
Total	34 000	17 000
Reste à charge CCDSV	17 000	

- ✓ **DE SOLLICITER** le financement de la DRAC comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget principal 2025 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

Fait à Ambérieux-en-Dombes, le 19/12/2024

Le Secrétaire de Séance,
Stéphane BERTHOMIEU



Affichage sous format électronique : 23/12/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

